

SOCIÉTÉ DES BRIQUETERIES ET TUILERIES DU TONKIN, Hanoï, Yêñ-Viêñ

Maximin Ulysse (dit *Max*) CLÉMENT, fondateur

Né à Marseille, le 11 sept. 1867.
Fils de François Ulysse Clément et d'Olympe Alexandrine Barret.
Marié à Hanoï, le 15 février 1896, avec Henriette Crapoix.
Entrepreneur.
Décédé à Hanoï, en son domicile, bd Gambetta, 108, le 31 décembre 1912.

SUITE DU COMTE POUR LES GOGOS (*L'Avenir du Tonkin*, 28 juillet 1894)

M. Clément, entrepreneur, a adressé mardi dernier, à M. Courret, directeur de *l'Extrême-Orient*, la dépêche suivante dont le texte a été communiqué également à M. Balliste, à *l'Avenir du Tonkin* et à *l'Indépendance tonkinoise* :

Dong-dang, 25 juillet 2 h. 20 soir.

« Veuillez, je vous prie, rectifier dans votre plus prochain numéro le récit tragique relatif au projet de mon enlèvement par des bandes chinoises. Soyez, sûr, cher M. Courret, qu'il est de pure fantaisie : je circule depuis quatre mois dans la région entre Lang-son, Dong-dang et Nacham sans jamais avoir été inquiété.

« Votre correspondant devrait bien ne pas garder l'anonymat, au moment précis où le contrat des transports de Lang-son-Cao-bang va être renouvelé sans adjudication à un prix raisonnable. On pourrait croire qu'il est nécessaire pour obtenir les dernières signatures, que des bruits menaçants circulent et font que les Européens ne se risquent plus guère sur les routes, surtout aux environs de Na-cham. *Horresco referens* ! pensez donc, cher M. Courret, s'il en était autrement, des concurrents pourraient se présenter ; alors cette *bédide* affaire serait éventée.

Vous pouvez venir vous-même ou envoyer un reporter dans la région ; la sécurité ne laisse absolument rien à désirer ; vous pourrez, étudier *de visu*, sans aucun danger. l'affaire des transports. Mais n'en parlez pas dans votre journal, car les Chinois lisent votre prose et vous pourriez en pâtir.

« Quelques honnêtes commerçants pourraient très bien avoir l'idée de vous interviewer et vous proposer une association : les Célestes ne dédaignent pas les gros bénéfices. »

Clément.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mai 1895)

Lundi, après-midi, a eu lieu, à la Résidence-mairie, la vente par adjudication de plusieurs lots de terrains appartenant à la Ville.

.....
Un deuxième lot de 17.000 mètres carrés, situé à l'extrémité de la rue Paul-Bert, entre la rue de la Chaux et la voie n° 10, a été alloué à M. Clément, entrepreneur, pour la somme de 6.305 piastres.
.....

BAC-NINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} juin 1895)

On nous écrit :

C'est à un pur hasard, à un simple concours de circonstances que nous sommes redevables de n'avoir pas eu, lundi dernier, un nouvel enlèvement à enregistrer, cette fois sur la route qui nous sépare de Hanoï.

Dimanche fort tard dans la soirée une bande d'une soixantaine d'individus armés parcourait les bords du fleuve Rouge, en face Hanoï, à peu de distance de la route de Bac-ninh.

Vers une heure du matin, elle arriva au village de Gia-quat, força la cai-nha d'un habitant du village, nommé Vou-dinhi-qui, contremaître de la **briqueterie de M. M. U. Clément, entrepreneur à Hanoï**, et lui vola divers animaux et ustensiles. Puis, vers trois heures du matin, apprenant l'approche d'une colonne de *linh-co* venant de Gia-lam, les pirates s'enfuirent. Or, dans les paroles que les pirates échangèrent entre eux, il était parfaitement fait mention de deux civils qui, lundi matin, devaient quitter Hanoï pour se rendre à Bac-ninh et quoi lâcherait de pincer au passage.

Si les plans de la bande furent déjoués, c'est parce que, heureusement, lundi matin, un envoi de soixante quinze fusils escorté, bien entendu, était fait de Hanoï à Gia-lam, et qu'un convoi de cinquante coolies accompagnés par vingt hommes, partait de Bac-ninh pour venir à Hanoï.

Ce mouvement fit croire aux pirates que leur plan était démasqué et empêcha par conséquent le coup de réussir.

Que l'on interroge du reste les soldats venus ce jour-la de Bac-ninh et l'on apprendra que la nouvelle de l'attentat projeté était connue aux deux extrémités de la route *lundi matin*.

BAC-NINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 février 1896)

Samedi, 15 février, a eu lieu le mariage de notre concitoyen et ami, M. U. Clément, le plus sympathique des fabricants de briques de la capitale, avec M^{lle} Crapoux, fille du regretté inspecteur du Service des bâtiments

Les témoins de la mariée étaient MM. Bouchet et Bernhard ; ceux du marié MM. Buisson et Desport.

À cause du deuil récent, occasionné par la mort de M. Crapoux père, le dîner qui a suivi la cérémonie nuptiale après que M. Lacaze, premier adjoint, les eût unis, a conservé un cachet d'intimité triste.

*Et jamais on n'avait vu
M. U. Clément aussi ému*

Nous présentons aux nouveaux époux nos plus cordiales félicitations.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 janvier 1900)

Nous avons le regret d'apprendre le décès du père de M. Max Clément, entrepreneur.

Nous le prions, ainsi que sa famille, de recevoir nos sentiments de condoléances.

Incendie de l'usine Max Clément et Cie à Yên-viên
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1904)

Hier soir 29 mai, le feu a pris dans les séchoirs à tuiles de l'usine de M. Clément à Yên-viên à 100 mètres environ du logement du personnel chinois, de l'usine.

Cet incendie n'est dû qu'à la malveillance de certain Annamites qui, depuis un ou deux mois, sont la terreur des villages avoisinant le canal des Rapides et malgré le blockhaus installé à 500 mètres de l'usine, il n'est mis aucun empêchement aux déprédations de cette bande insaisissable de malfaiteurs. Les dégâts connus au moment où nous mettons sous presse peuvent être évalués à 12 ou 15.000 piastres.

Nui-deo
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1906)

Le collecteur du marché, Tran van-Chuoc, ne se contente pas d'appliquer les taxes indiquées au tarif officiel. Il les majore à sa guise au point que de nombreux marchands sont allés porter leurs doléances à la gendarmerie. Celle-ci a constaté par procès-verbal que le collecteur avait fait payer pour 2 paniers de patates la somme de 48 sapèques au lieu de celle de 15 sapèques qui est fixée par le tarif officiel.

Le fermier européen, M. Max Clément, a été rendu civilement responsable des agissements de son collecteur pour contravention à l'article 14 du cahier des charges.

Conseil du protectorat
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 janvier 1907)

Le conseil du contentieux administratif de l'Annam et du Tonkin, dans sa dernière séance, a rendu plusieurs décisions, qu'il convient de citer.

.....
Le gouvernement général n'a pas été plus heureux dans l'instance poursuivie contre lui par M. Max Clément.

Il s'agit du préjudice causé à cet industriel par l'établissement de la rampe du chemin de fer à Gialâm.

Les travaux publics ont modifié dans la plaine basse où se trouve la digue Clément, où notre compatriote a installé 23 fours a briques, le régime d'écoulement des eaux fluviales, au préjudice du réclamant.

En conséquence, le gouvernement général a été condamné à payer à M. Max Clément, à titre de dommages-intérêts, la somme de 5.590 piastres, avec les intérêts de droit.

.....

TONKIN
II — INDUSTRIE
Situation générale de l'Indochine pendant l'année 1912

[23] La céramique est représentée au Tonkin par cinq usines :...celle de M. Clément, à Yèn-viên, produit les briques et tuiles de construction, les carrelages en terre et en ciment...

Instruction pratique
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1912)

Depuis que M. Max Clément, conseiller municipal, président de la commission des fêtes, a contemplé, dans *l'Illustration*, l'élégante silhouette de M. Coutant d'Ivry, fondateur d'une école d'apprentissage, il ne rêve que d'imiter ce maire-député non point dans son genre d'éloquence — ce dont nous le félicitons — mais dans ses œuvres.

Aujourd'hui jeudi, après-midi, M. Max Clément conduisait, par le chemin de fer, celles de nos jeunes et gentilles élèves du Lycée de jeunes filles qui peuvent comprendre, vers sa briqueterie des borde du fleuve Ronge Et le spectacle était touchant de toutes ces enfants, courant, volant comme des libellules dans la campagne, sous l'œil paternel, le canne protectrice de M. Max Clément.

Dans la fabrique, parmi les mottes grasses de terre à brique, il leur fut montré la puissance des malaxeurs, l'énergie des machines d'où l'argile s'échappe, moulée, coupée, étiquetée, l'enveloppante chaleur des leurs qui rose la pâte comme une joue de jeune fille.

Cette visite instructive achevée, M. Max Clément a voulu démontrer à ses toutes gentilles visiteuses et à leurs professeurs que la brique n'était point faite pour être mangée, quoi qu'on en dise, et leur a fait servir le plus fin des goûters.

LES ANCIENS TONKINOIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 janvier 1913)

.....

M. Sestier, résident supérieur honoraire, est élu vice-président en remplacement de M. Max Clément, à la mémoire duquel on vient de donner, quelques instants auparavant, un souvenir ému.

(L'Avenir du Tonkin, 13 décembre 1913)

.....
Après les absents, il nous faut, hélas, donner aussi un souvenir aux disparus... Max Clément, le camarade toujours prêt à se prodiguer à tous...

Nécrologie
(L'Avenir du Tonkin, 30 avril 1914)

Nous apprenons le décès, survenu ces temps dermes à son retour d'Hanoï, de M^{me} Crapoix, mère de Mme veuve Max Clément. En cette pénible circonstance, nous prions Mme veuve Max Clément et sa famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

HANOÏ
EUROPÉENS
(Annuaire général de l'Indochine française, 1915)

[55] SOCIÉTÉ DES BRIQUETERIES ET TUILERIES DU TONKIN
135, route Mandarine
MM. P. DUBOSQ, administrateur-délégué [+ Compagnie forestière du Tonkin, même adresse] ;
LION CERF, chef de fabrication à Yên-viên.



[55] S.A. au capital de 50.000 fr.
Successeurs de M. MAX CLÉMENT
Usine à vapeur à Yên-viên.

Liste des électeurs consulaires français
ANNÉE 1920

(Bulletin administratif du Tonkin, 1920)

N°	Noms et prénoms	Profession	Adresse
----	-----------------	------------	---------

116	Verdier	Président de la Société des Briqueteries et Tuileries du Tonkin	Hanoï
-----	---------	---	-------

Publicité
(L'*Avenir du Tonkin*, 15 juillet 1924-16 février 1925)



SOCIÉTÉ DES BRIQUETERIES ET TUILERIES
DU TONKIN
HUNG-KY & C^{ie} successeurs
Bureaux : 5, avenue Général-Bichot - Hanoï
Téléphone n° 347
Usine à vapeur à YÊN-VIÊN
(Province de Bac-Ninh.)